



**Déclaration liminaire de la FNEC-FP FO 53
pour le CSA-SD53 du jeudi 27 juin 2024
concernant la phase d'ajustement de la DHG**

Madame la Directrice académique,

A l'aube d'un horizon politique incertain et anxiogène, nous ne pouvons que renouveler notre inquiétude quant aux moyens alloués aux établissements publics du second degré de notre département. Avec trois différents ministres de l'Education Nationale au cours de l'année écoulée, nous constatons qu'une fois encore, les moyens alloués ne sont pas à la hauteur des enjeux pour un service public d'éducation de qualité, tant pour les conditions d'accueil des élèves que pour les conditions de travail des personnels de l'Education Nationale dans leur ensemble et nous le déplorons.

La FNEC-FP-FO 53 rappelle son opposition à la mise en place de la réforme du "Choc des Savoirs". Les personnels de l'Education Nationale ont pour objectif de faire progresser tous les élèves et de leur permettre de devenir des citoyens éclairés. La mixité sociale et culturelle dans les classes est un des piliers de notre institution. Or les groupes de niveaux, devenus groupes de besoin, vont à l'encontre de ce dernier. Cette réforme est une discrimination des élèves sur des critères sociaux et culturels. Nous refusons le tri des élèves !

En Mayenne, il apparaît que les modalités de mise en œuvre des groupes de niveaux ne se font pas de manière uniforme, groupes de besoins homogènes, groupes de besoins hétérogènes, et même pas de groupes du tout !

Cette année encore, les suppressions de postes continuent. Nombreuses sont les classes dont les effectifs approchent les seuils, comme au collège Jacques Monod par exemple où les classes de 3e affichent plus de 30 élèves par classe si les élèves de l'ULIS sont inclus.

De plus, si trois divisions de plus ont été ouvertes en collège dans notre département par rapport aux prévisions de mars, seules 16 heures ont été ajoutées. Ces nouvelles classes ont été ouvertes en bonne partie en prenant sur la marge des établissements.

La baisse démographique n'a donc pas été l'occasion d'améliorer le taux d'encadrement des élèves, mais de supprimer des classes, des postes, de faire des économies, encore une fois. Cette gestion comptable de l'éducation nationale crée des ravages, à tous les niveaux, pourtant, le ministère s'entête.

Concernant l'enseignement spécialisé, la F3SCT de la Mayenne, réunie le 18 juin 2024, a demandé l'ouverture de toutes les places nécessaires dans les établissements médico-sociaux, notamment dans les structures spécialisées (IME, ITEP, SATED, SESSAD, CMPP...) ainsi que dans les classes et dispositifs adaptés et spécialisés que sont les ULIS et SEGPA, pour que tous les élèves en situation de handicap puissent bénéficier d'une scolarisation correspondant à leurs besoins. Cet avis a été adopté à l'unanimité.

Nous constatons qu'en ULIS, 16 classes sur 19 ont des effectifs qui dépassent les 10 élèves maximum qui apparaissent pourtant au BO n°31 du 27 août 2015.

Concernant les lycées, depuis la mise en place de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, les modalités pour l'obtention du Bac sont différentes chaque année, ce qui occasionne inévitablement un stress conséquent pour les élèves et une surcharge de travail pour les personnels.

Au sujet des stages d'observation en milieu professionnel voulus par M. Attal pour tous les élèves de Seconde (alors qu'il était ministre de l'Education Nationale), nous avons fait le constat lors du dernier CSA que la plupart des stages proposés sur la plateforme ouverte par le Gouvernement ne concernaient pour la grande majorité que des stages dans des écoles ou des administrations publiques. Après quelques mois, force est de constater que sur le terrain les élèves ayant réussi à trouver un stage l'ont obtenu grâce au réseau de leur famille ou de leurs proches. Là encore, le principe d'équité n'est pas respecté. Au niveau départemental, nous nous interrogeons sur ce qu'il advient des élèves qui n'ont pas pu bénéficier d'un tel réseau.

Enfin, nous nous réjouissons d'observer des effectifs augmentés de 71 élèves (par rapport aux effectifs prévus en mars), mais nous ne pouvons que déplorer que, malgré cela, la DHG soit restée strictement identique à celle présentée en mars. En effet, nous nous inquiétons également de la surcharge des classes, notamment en Seconde, dans plusieurs établissements, où les seuils sont déjà atteints alors même que les inscriptions commencent à peine. Quelle marge de manœuvre pour les inscriptions supplémentaires qui surviennent chaque année en septembre et au cours de l'année ?

De plus, l'exigence en nombre d'HSA portée sur les établissements produit des effets dévastateurs. Les compléments de service explosent, on gonfle le nombre d'heures à faire dans d'autres établissements, pour générer des heures supplémentaires annuelles, négligeant que derrière ces statistiques, des personnels sont en souffrance. Un collègue peut ainsi apprendre qu'il se déplacera pour effectuer cinq heures dans un établissement situé à plus de quarante minutes du sien. Cinq heures... Dont deux HSA. Cinq heures, donc deux demi-journées au lieu d'une seule. Comme nous avons pu l'exposer lorsque nous nous sommes rencontrés en audience, ces situations se multiplient et engendrent une dégradation des conditions de travail.

La FNEC-FP FO rappelle ses revendications :

- pour l'annulation de toutes les suppressions de postes ;
- pour le retrait du "choc des savoirs" ;
- pour le rétablissement du baccalauréat national et de ses épreuves disciplinaires terminales, nationales et anonymes ;
- pour l'abrogation des réformes du lycée et du baccalauréat ;
- pour l'abandon de Parcoursup et du SNU ;
- pour la fin des exigences en nombre d' HSA dans les dotations horaires
- pour l'augmentation du point d'indice des agents.

Nous continuerons de lutter pour la défense d'un service public d'éducation de qualité.